

DEPUIS 1938



BULLETIN D'INFORMATION

Edition du 15 septembre 2003

LA REPRISE : SANS DOUTE, MAIS LENTEMENT

Comme la pluie sur une bonne partie du pays durant cet été 2003, la reprise économique tant attendue continue de se faire désirer. L'environnement actuel devrait la favoriser. Hélas, rien n'a encore pu être constaté de bien significatif.

Lentement, pourtant, des signaux passent au vert : les taux d'intérêt ont atteint récemment des niveaux historiquement très faibles ; une certaine fermeté semble tout doucement réapparaître aux Etats-Unis ; ces dernières semaines, les marchés financiers se sont, eux aussi, montrés relativement plus confiants dans l'avenir.

Restent des facteurs locaux favorables, ou moins favorables. Au plan national, et malgré une position géographique particulièrement avantageuse, la France peine de plus en plus à financer ses systèmes de protection et de redistribution, comme sa puissance publique omniprésente. Mais a-t-elle encore véritablement les moyens de dispositifs aussi coûteux en ressources financières et en énergies mal employées ? Au plan local, l'on se satisfera du soutien apporté par la météorologie aux activités directement ou indirectement liées au tourisme : après un hiver ayant su habilement marier neige et soleil, la canicule de l'été aura poussé les citadins vers la fraîcheur.

Pascal MARTIN-RETORD

Factures : nouvelles mentions

Une directive européenne du 20 décembre 2001 ayant pour objet « la simplification et l'harmonisation des conditions d'établissement et de validité des factures au regard de la TVA » aurait du modifier les obligations des redevables depuis le 1er juillet 2003. En l'absence des textes nécessaires, l'administration vient de faire connaître que la mise en œuvre du nouveau dispositif serait repoussée à la fin décembre 2003.

A partir de cette date, devraient figurer sur les factures diverses mentions additionnelles. Simplification ou pas. A chacun de juger. Mais nous devons bien nous conformer aux nouvelles règles.

Véhicules de tourisme

La question est souvent posée des moyens d'optimiser l'acquisition d'un véhicule de tourisme devant servir à l'entreprise.

Certes, en la matière, de très légers écarts économiques peuvent être observés, pour un véhicule donné, entre les différentes options juridiques et financières possibles.

En réalité, une approche que l'on souhaiterait purement rationnelle devrait intervenir en amont, et bien souvent conduire à privilégier l'acquisition pour un prix raisonnable d'un véhicule d'occasion de bonne puissance. Mais chacun sait que, pour un tel achat, la part « d'affectivité » de la décision est prépondérante...

Défiscalisation : prudence !

Il convient une nouvelle fois de mettre en garde tout un chacun contre les charmes réels ou supposés des placements défiscalisants couramment proposés aux particuliers.

Certes l'impôt sur le revenu est complexe, parfois injuste, et souvent vécu (mais est-ce vraiment un hasard ?) comme une pénalité individuelle plus que comme une contribution aux financements publics.

Pour autant, une gestion efficace de sa fiscalité passe bien davantage par une approche globale cohérente de son patrimoine et de ses revenus que par la réalisation ponctuelle de tel ou tel « coup » aux risques économiques ou fiscaux mal cernés.